

**Lettre recommandée**

Ville de Lausanne  
Service d'urbanisme  
Rue du Port-Franc 18  
Case postale 5354  
1002 Lausanne

Lausanne, le 4 juin 2018

**Mise à l'enquête des noms :**

**Parc du Loup  
Rue Elisabeth-Jeanne-de-Cerjat  
Rue Edith-Burger  
Rue Germaine-Ernst  
Rue Elisa-Serment**

Madame, Monsieur,

Par la présente, le comité de l'Association écoquartier souhaite exprimer quelques remarques suite à la mise à l'enquête des noms mentionnés en exergue.

**1<sup>ère</sup> remarque relative à la dénomination « Parc du Loup »**

L'Association écoquartier considère la démarche participative de co-conception et de co-construction proposée par la Ville pour le Parc du Loup comme particulièrement réussie et porteuse pour favoriser l'appropriation de ce nouveau lieu par la population. Au début de l'année 2018, elle s'est toutefois inquiétée de ce que l'attribution d'un nom ne ferait pas partie du processus participatif. En date du 15 mars 2018, elle a écrit en ce sens au Bureau de Développement et projet Métamorphose – lettre restée jusqu'ici sans réponse.

Par le présent courrier, nous exprimons à nouveau notre regret quant à cette limitation et demandons qu'à l'avenir, la Ville ouvre la dénomination des lieux nouveaux à la participation, cela au minimum par la consultation des principaux groupements citoyens liés aux périmètres concernés. Dans le cas des Plaines-du-Loup (mais sans exclusive) : l'Association de Quartier de la Blécherette, le Collectif des Plaines-du-Loup, l'Association écoquartier et la Société de Développement du Nord.

Cette participation pourrait également être élargie à des travaux de recherche, dans les écoles et les structures locales, sur la toponymie et plus largement sur l'histoire du quartier.

./..

**2<sup>ème</sup> remarque relative à la dénomination « Parc du Loup »**

Dans la documentation existante en matière de toponymie pour Lausanne, l'Association écoquartier a relevé que le nom « Plaines-du-Loup » ne renvoie vraisemblablement pas à l'animal « loup ». Dès lors, nous souhaiterions savoir comment est justifiée la proposition du nom « Parc du Loup ».

**Remarque relative à la dénomination des 4 rues du périmètre du PPA1 des Plaines-du-Loup**

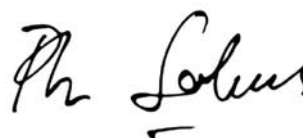
L'Association écoquartier salue le principe d'attribuer des noms de personnalités féminines à des lieux nouveaux de l'espace public. Nous ne nous prononçons toutefois pas sur le choix des dénominations mises à l'enquête, estimant que ce choix aurait dû faire l'objet d'une consultation, au minimum des groupements citoyens concernés par le périmètre. Dans le cas des Plaines-du-Loup (mais sans exclusive) : l'Association de Quartier de la Blécherette, le Collectif des Plaines-du-Loup, l'Association écoquartier et la Société de Développement du Nord. Etant donné le contexte particulier dans lequel seront créées ces nouvelles rues, nous aurions toutefois souhaité honorer des femmes ayant œuvré par leur engagement au développement du vivre-ensemble et à la défense de l'environnement.

En vous témoignant l'intérêt de l'Association écoquartier à être partie prenante des évolutions futures aux Plaines-du-Loup et en nous tenant à votre disposition pour une rencontre, nous vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Sylviane Gosteli  
Présidente



Philippe Solms  
Coordinateur – 078 793 97 31



Copies :

- Municipalité
- Bureau de développement et projet Métamorphose